PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022 À 19 H 30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-GUY-POIRIER.

Après avis de convocation dûment signifié à chacun des membres, sont présents et forment quorum, sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

Les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Serge-Paul Jean, Danny Roy, Dial Lepage et Stéphane-Alexandre Blais.

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière.

2022-12-12-01 Ouverture de la séance

2022-12-12-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont eu copie de l'avis de convocation dans les délais requis;

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2023
- **4.** Présentation et adoption du programme triennal des dépenses d'immobilisations (PTI) pour les exercices 2023, 2024 et 2025
- 5. Période de questions
- 6. Levée de la séance

2022-12-03 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2023

Après la présentation, par le maire, Denis Gauthier, des prévisions budgétaires 2023;

Il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'adopter les prévisions budgétaires 2023 de la Municipalité de Saint-Siméon, et ce, tel que présentées.

Les prévisions budgétaires de l'année 2023 prévoient un équilibre entre les revenus et les dépenses de l'ordre de 2 021 314 \$.

2022-12-04 Présentation et adoption du programme triennal des dépenses d'immobilisations (PTI) pour les exercices 2023, 2024 et 2025

Après la présentation, par le maire, Denis Gauthier, du programme triennal des dépenses d'immobilisations (PTI) pour les exercices 2023, 2024 et 2025;

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'adopter le programme triennal des dépenses d'immobilisations (PTI) pour les exercices 2023, 2024 et 2025, et ce, tel que présenté.

2022-12-12-05 Période de questions

La période de questions pote exclusivement sur les prévisions budgétaires et le PTI. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

Cinq (5) personnes étaient présentes

2022-12-12-06	Т	evée	de	la	séan	ce
ZUZZ-1Z-1Z-UU	_	C 7 C C	uС	ıu	Scan	UU

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Richard Bourdages propose la levée de la séance il est 20 h 35.
Denis Gauthier Maire Nathalie Arsenaul Directrice générale